



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2017, Compagnie 3M

Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

<b>Groupe de document :</b>	07-4243-7	<b>Numéro de la version :</b>	9.03
<b>Date de parution :</b>	2017/03/14	<b>Remplace la version datée de :</b>	2016/08/24

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

ADHÉSIF MOUSSE SOUPLE 08463 AUTOMIX(MC) 3M(MC)

#### Numéros d'identification de produit

41-0003-6635-5      41-0003-8014-1      41-3701-2158-8      60-9800-3647-3      60-9800-4269-5  
60-9800-4270-3      60-9800-4271-1

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisations recommandées

Produits automobiles, Mousse flexible à deux composants

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division Des Automobiles  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Courriel :**

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

**Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des FDS des composants de ce produit sont:**

07-5569-4, 07-3378-2

Transporter conformément aux règlements applicables.

**RENONCIATION :** Les renseignements de cette fiche de données de sécurité sont fondés sur notre expérience et sont exacts au meilleur de notre connaissance à la date de publication, mais nous n'accepterons aucune responsabilité pour toute perte, dommage ou blessure résultant de son utilisation (sauf lorsque la loi l'exige). Ces renseignements peuvent ne pas être valides pour toute utilisation dont il n'est pas question dans cette fiche de données ou lors de l'utilisation en combinaison avec

d'autres matériaux. Pur ces raisons, il est important que les clients effectuent leurs propres essais afin qu'ils s'assurent que le produit convient à leurs applications prévues.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2017, Compagnie 3M

Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

<b>Groupe de document :</b>	07-3378-2	<b>Numéro de la version :</b>	12.00
<b>Date de parution :</b>	2017/03/14	<b>Remplace la version datée de :</b>	2016/08/04

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

COMPOSANT 'A' DE LA MOUSSE SOUPLE 08463 3M(MC)

### Numéros d'identification de produit

LB-K100-0029-6

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisations recommandées

Produits automobiles, Mousse flexible à deux composants

### 1.3 Détails du fournisseur

<b>Compagnie:</b>	Compagnie 3M Canada
<b>Division:</b>	Division Des Automobiles
<b>Adresse :</b>	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
<b>Téléphone :</b>	(800) 364-3577
<b>Site Web :</b>	www.3M.ca

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Sensibilisant respiratoire : Catégorie 1.

Sensibilisant cutané : Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

### 2.2. Éléments d'étiquette

#### Terme d'avertissement

Danger

## COMPOSANT 'A' DE LA MOUSSE SOUPLE 08463 3M(MC)

### Symboles :

Point d'exclamation | Risque pour la santé |

### Pictogrammes



### Mentions de danger

Provoque une irritation oculaire grave. Cause une irritation cutanée. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer une irritation respiratoire.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes : système respiratoire |

### Mises en garde

#### Prévention :

Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver à fond après manipulation du produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

#### Réaction :

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de problèmes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

#### Entreposage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

#### Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

#### 2.3. Autres risques

Aucun connu.

47% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

51% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
Prépolymère uréthane	Secret Fabrication	30 - 60

**COMPOSANT 'A' DE LA MOUSSE SOUPLE 08463 3M(MC)**

DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	101-68-8	10 - 30
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	9016-87-9	10 - 30
1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène	26447-40-5	4 - 10
PRODUIT DE REACTION DU DIMETHYLSILOXANE ET DE LA SILICE	67762-90-7	1 - 5

Prépolymère uréthane est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.  
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.  
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

**SECTION 4 : Premiers soins****4.1. Description des premiers soins****Inhalation :**

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

**Contact avec la peau :**

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux :**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

**En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

**4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial**

Sans objet.

**SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur qui convient pour les matériaux combustibles ordinaires, comme de l'eau ou de la mousse extinctrice.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucun dans ce produit.

**Les sous-produits nocifs de décomposition****Substance**

Isocyanates  
Monoxyde de carbone  
Bioxyde de carbone

**Condition**

Durant la combustion  
Durant la combustion  
Durant la combustion

## COMPOSANT 'A' DE LA MOUSSE SOUPLE 08463 3M(MC)

Cyanure d'hydrogène  
oxydes d'azote

Durant la combustion  
Durant la combustion

### 5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Pas de risques particuliers d'incendie ou d'explosion.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Verser une solution isocyanate décontaminante (90 % d'eau, 8 % d'ammoniac concentré et de 2 % de détergent) sur le déversement et laisser agir pendant 10 minutes ou verser de l'eau sur le déversement et laisser agir pendant plus de 30 minutes. Couvrir avec un matériau absorbant. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Ne pas sceller le récipient pendant 48 heures pour éviter que la pression ne s'accumule. Éliminer le matériau recueilli le plus rapidement possible.

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé pour prévenir la contamination du contenu avec l'eau ou l'air. Si l'on soupçonne une contamination, ne pas refermer le contenant. Entreposer à l'écart de la chaleur; Stocker à l'écart des amines.

## SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
ISOCYANATES LIBRES	101-68-8	Fabricant déterminé	MPT:0.005PPM;STEL:0.02 ppm	
DIISOCYANATE-4,4' DE	101-68-8	ACGIH	MPT:0.005 ppm	

## COMPOSANT 'A' DE LA MOUSSE SOUPLE 08463 3M(MC)

DIPHÉNYLMÉTHANE				
ISOCYANATES LIBRES	26447-40-5	Fabricant déterminé	MPT:0.005PPM;STEL:0.02 ppm	
ISOCYANATES LIBRES	9016-87-9	Fabricant déterminé	MPT:0.005PPM;STEL:0.02 ppm	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

### 8.2. Contrôles d'exposition

#### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

#### 8.2.2. équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de protection ouvertes.

##### Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc Butyle

Caoutchouc nitrile

Alcool de polyvinyle (PVA)

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en Nitrile

##### Protection respiratoire :

En cas de ventilation inadéquate, porter un masque de protection respiratoire. Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Liquide

Aspect physique spécifique:

pâte

Apparence/odeur

Brun odeur négligeable.

## COMPOSANT 'A' DE LA MOUSSE SOUPLE 08463 3M(MC)

Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition / Point initial d'ébullition / intervalle d'ébullition	$\geq 148,9$ °C
Point d'éclair :	$\geq 148,9$ °C [ <i>Méthode de test</i> :Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	<i>Ne s'applique pas</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	$\leq 186 158,4$ Pa [ <i>@ 55 °C</i> ] [ <i>Détails</i> :Données ASSMI]
Densité de vapeur	8,5 [ <i>Ref Std</i> :Air=1]
Densité	1,135 - 1,16 g/ml
Densité relative	1,135 - 1,16 [ <i>Ref Std</i> :Eau=1]
Hydrosolubilité :	<i>Ne s'applique pas</i>
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité :	<i>Pas de données disponibles</i>
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>
Composés Organiques Volatils	0,1 % en poids [ <i>Méthode de test</i> :calculé selon CARB title2]
Composés Organiques Volatils	1 g/l [ <i>Méthode de test</i> :Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Pourcentage de matières volatiles	0,1 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	1 g/l [ <i>Méthode de test</i> :Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4 Condition à éviter

Chaleur

### 10.5 matériaux incompatibles

Amines

Alcools

Eau

La réaction avec l'eau, les alcools et les amines n'est pas dangereuse si l'on peut éviter l'augmentation de pression interne dans le récipient, en prévoyant des ouvertures de celui-ci.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

#### Substance

Aucun connu.

#### Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Réaction respiratoire allergique : les signes et les symptômes sont notamment des difficultés respiratoires, une respiration sifflante, la toux et des serremments thoraciques. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

#### En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

#### Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

#### Autres effets de santé:

#### Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

#### Information complémentaire:

Les personnes déjà sensibles aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée aux autres isocyanates.

#### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l

**COMPOSANT 'A' DE LA MOUSSE SOUPLE 08463 3M(MC)**

Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
PRODUIT DE REACTION DU DIMETHYLSILOXANE ET DE LA SILICE	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
PRODUIT DE REACTION DU DIMETHYLSILOXANE ET DE LA SILICE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
PRODUIT DE REACTION DU DIMETHYLSILOXANE ET DE LA SILICE	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation cutanée**

Nom	Espèces	Valeur
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	classification officiel	Irritant
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	classification officiel	Irritant
1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène	classification officiel	Irritant
PRODUIT DE REACTION DU DIMETHYLSILOXANE ET DE LA SILICE	Lapin	Aucune irritation significative

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

Nom	Espèces	Valeur
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	classification officiel	Irritant grave
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	classification officiel	Irritant grave
1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène	classification officiel	Irritant grave
PRODUIT DE REACTION DU DIMETHYLSILOXANE ET DE LA SILICE	Lapin	Aucune irritation significative

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Espèces	Valeur
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	classification officiel	sensibilisant
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	classification	sensibilisant

**COMPOSANT 'A' DE LA MOUSSE SOUPLE 08463 3M(MC)**

	officiel	
1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène	classification officielle	sensibilisant
PRODUIT DE REACTION DU DIMETHYLSILOXANE ET DE LA SILICE	Hummet et animal	N'est pas sensibilisant

**Sensibilisation respiratoire**

Nom	Espèces	Valeur
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Humain	sensibilisant
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Humain	sensibilisant
1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène	Humain	sensibilisant

**Mutagenicité des cellules germinales**

Nom	Voie	Valeur
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
PRODUIT DE REACTION DU DIMETHYLSILOXANE ET DE LA SILICE	In Vitro	N'est pas mutagène

**Cancérogénicité :**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
PRODUIT DE REACTION DU DIMETHYLSILOXANE ET DE LA SILICE	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Effets toxiques sur la reproduction**

**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogénèse
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogénèse
1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène	Inhalation	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogénèse
PRODUIT DE REACTION DU DIMETHYLSILOXANE ET DE LA SILICE	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/day	1 génération
PRODUIT DE REACTION DU	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	Niveau sans	1 génération

**COMPOSANT 'A' DE LA MOUSSE SOUPLE 08463 3M(MC)**

DIMETHYLSILOXANE ET DE LA SILICE				effet nocif observé 497 mg/kg/day	
PRODUIT DE REACTION DU DIMETHYLSILOXANE ET DE LA SILICE	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse

**Organe(s) cible(s)****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officielle	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officielle	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officielle	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
PRODUIT DE REACTION DU DIMETHYLSILOXANE ET DE LA SILICE	Inhalation	système respiratoire   silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

**Risque d'aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

**SECTION 12 : Renseignements écologiques**

Pas de données disponibles.

**SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

### 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification sur les produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques). Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC.

#### Renseignements sur le secret commercial :

Numéro au registre du CCRMD TBD	Date d'enregistrement:	État de la demande:	Date de la Décision:
---------------------------------------	------------------------	---------------------	----------------------

## SECTION 16 : Autres renseignements

#### Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 1 Instabilité : 0 Risques particuliers : Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	07-3378-2	Numéro de la version :	12.00
Date de parution :	2017/03/14	Remplace la version datée de :	2016/08/04

#### Raison de la réédition

Conversion à une fiche FSSS selon le format SGH.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU

AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2017, Compagnie 3M

Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 07-5569-4  
Date de parution : 2017/03/14

Numéro de la version : 11.01  
Remplace la version datée de : 2016/04/19

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

COMPOSANT 'B' DE LA MOUSSE SOUPLE 08463 3M(MC)

### Numéros d'identification de produit

LB-K100-0029-7

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisations recommandées

Produits automobiles, Mousse flexible à deux composants

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division Des Automobiles  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1B.

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

### 2.2. Éléments d'étiquette

#### Terme d'avertissement

Danger

## COMPOSANT 'B' DE LA MOUSSE SOUPLE 08463 3M(MC)

### Symboles :

Point d'exclamation | Risque pour la santé |

### Pictogrammes



### Mentions de danger

Provoque une irritation oculaire grave. Cause une irritation cutanée. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Cause des dommages aux organes : foie | système nerveux | rein/voie urinaire |

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes : système immunitaire | foie |

### Mises en garde

#### Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Lire et comprendre d'abord les mesures de sécurité avant de manipuler le produit. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver à fond après manipulation du produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

#### Réaction :

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Retirer immédiatement les vêtements contaminés et le laver avant de les réutiliser. Consulter un médecin en cas de malaise.

#### Entreposage :

Garder sous clef.

#### Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

### 2.3. Autres risques

Aucun connu.

51% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
Oxyde de glycérol et de polyoxyéthylène et polyoxypropylène	9082-00-2	30 - 60
Ether glycérique du poly(oxypropylène)	25791-96-2	30 - 60
Diméthyl siloxane, produit de réaction avec dioxyde de silice	67762-90-7	3 - 7

## COMPOSANT 'B' DE LA MOUSSE SOUPLE 08463 3M(MC)

Eau	7732-18-5	1 - 5
Dipropylène Glycol	25265-71-8	1 - 5
DILAURATE DE DIBUTYLETAIN	77-58-7	1 - 5
DIETHYLENE GLYCOL	111-46-6	1 - 5
Triéthylènediamine	280-57-9	0.5 - 1.5
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis (éthylamine)	3033-62-3	< 1
NOIR DE CARBONE	1333-86-4	< 0.1

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

#### Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

### 4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Sans objet.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur qui convient pour les matériaux combustibles ordinaires, comme de l'eau ou de la mousse extinctrice.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

### 5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Pas de risques particuliers d'incendie ou d'explosion.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour l'environnement

## COMPOSANT 'B' DE LA MOUSSE SOUPLE 08463 3M(MC)

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Nettoyer les résidus avec de l'eau savonneuse. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le matériau recueilli le plus rapidement possible.

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Lire et comprendre d'abord les mesures de sécurité avant de manipuler le produit. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart de produits alimentaires ou pharmaceutiques.

## SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
DIETHYLENE GLYCOL	111-46-6	AIHA	MPT:10 mg/m <sup>3</sup>	
NOIR DE CARBONE	1333-86-4	ACGIH	MPT(fraction inhalable):3 mg/m <sup>3</sup>	
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis (éthylamine)	3033-62-3	ACGIH	MPT:0.05 ppm;STEL:0.15ppm	la peau
Étain, composés organiques	77-58-7	ACGIH	MPT (comme Sn): 0.1 mg/m <sup>3</sup> ;STEL(comme Sn):0.2 mg/m <sup>3</sup>	la peau

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

### 8.2. Contrôles d'exposition

#### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation extractive appropriée sur les récipients ouverts. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en

## COMPOSANT 'B' DE LA MOUSSE SOUPLE 08463 3M(MC)

suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Disposer d'un appareil de ventilation par aspiration approprié lors des travaux de coupage, de meulage, de ponçage ou d'usinage.

### 8.2.2. équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de protection ouvertes.

#### Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc nitrile

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en Nitrile

#### Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Mousse flexible
Apparence/odeur	Noir, inodore.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition / Point initial d'ébullition / intervalle d'ébullition	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'éclair :	$\geq 121,1$ °C [ <i>Méthode de test:</i> Tagliabue Vase Clos]
Vitesse d'évaporation :	<i>Ne s'applique pas</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	$\leq 186$ 158,4 Pa [ <i>@ 55 °C</i> ] [ <i>Détails:</i> Données ASSMI]
Densité de vapeur	<i>Ne s'applique pas</i>
Densité	0,96 - 1,03 g/ml
Densité relative	0,96 - 1,03 [ <i>Ref Std:</i> Eau=1]
Hydrosolubilité :	Modérée

## COMPOSANT 'B' DE LA MOUSSE SOUPLE 08463 3M(MC)

Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité :	<i>Pas de données disponibles</i>
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>
Composés Organiques Volatils	45 g/l [ <i>Méthode de test</i> :Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Composés Organiques Volatils	1,9 % en poids [ <i>Méthode de test</i> :calculé selon CARB title2]
Pourcentage de matières volatiles	26,3 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	57 g/l [ <i>Méthode de test</i> :Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

### 10.5 matériaux incompatibles

Aucun connu.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Non spécifié
Bioxyde de carbone	Non spécifié
Vapeur toxique, gaz, particule.	Non spécifié

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### Inhalation :

**COMPOSANT 'B' DE LA MOUSSE SOUPLE 08463 3M(MC)**

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

**Contact avec la peau :**

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouffures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

**En cas de contact avec les yeux :**

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

**Ingestion :**

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

**Autres effets de santé:****Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:**

Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs abdominales et ictère. Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque Effets sur les reins/la vessie: Les signes/symptômes peuvent inclure: modification de la production d'urine, douleurs lombaires et abdominales, augmentation de la quantité de protéines dans les urines, présence de sang dans les urines, augmentation de la quantité d'azote uréique dans le sang et miction douloureuse.

**Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.**

Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs abdominales et ictère. Effets immunologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure une modification du nombre de cellules immunitaires, une réaction cutanée et/ou respiratoire allergique et des changements au niveau de la fonction immunitaire.

**Toxicité pour la reproduction / le développement:**

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

**Cancérogénicité:**

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
NOIR DE CARBONE	1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aigue**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>12,5 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Oxyde de glycérol et de polyoxyéthylène et polyoxypropylène	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Oxyde de glycérol et de polyoxyéthylène et polyoxypropylène	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Ether glycérique du poly(oxypropylène)	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg

**COMPOSANT 'B' DE LA MOUSSE SOUPLE 08463 3M(MC)**

Ether glycérique du poly(oxypropylène)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 50 mg/l
Ether glycérique du poly(oxypropylène)	Ingestion	Rat	LD50 4 600 mg/kg
Diméthyl siloxane, produit de réaction avec dioxyde de silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Diméthyl siloxane, produit de réaction avec dioxyde de silice	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Diméthyl siloxane, produit de réaction avec dioxyde de silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Dipropylène Glycol	Dermale	Lapin	LD50 > 5 010 mg/kg
Dipropylène Glycol	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,34 mg/l
Dipropylène Glycol	Ingestion	Rat	LD50 > 5 010 mg/kg
DILAURATE DE DIBUTYLETAIN	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
DILAURATE DE DIBUTYLETAIN	Ingestion	Rat	LD50 1 290 mg/kg
DIETHYLENE GLYCOL	Ingestion	Humain	LD50 estimée à 300 - 2 000 mg/kg
DIETHYLENE GLYCOL	Dermale	Lapin	LD50 13 300 mg/kg
DIETHYLENE GLYCOL	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 4,6 mg/l
Triéthylènediamine	Dermale	Lapin	LD50 > 3 200 mg/kg
Triéthylènediamine	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,05 mg/l
Triéthylènediamine	Ingestion	Rat	LD50 1 870 mg/kg
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis (éthylamine)	Dermale	Lapin	LD50 238 mg/kg
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis (éthylamine)	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 2,2 mg/l
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis (éthylamine)	Ingestion	Rat	LD50 570 mg/kg
NOIR DE CARBONE	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
NOIR DE CARBONE	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation cutanée**

Nom	Espèces	Valeur
Ether glycérique du poly(oxypropylène)	Lapin	Aucune irritation significative
Diméthyl siloxane, produit de réaction avec dioxyde de silice	Lapin	Aucune irritation significative
Dipropylène Glycol	Lapin	Aucune irritation significative
DILAURATE DE DIBUTYLETAIN	Lapin	Corrosif
DIETHYLENE GLYCOL	Lapin	Aucune irritation significative
Triéthylènediamine	Lapin	irritant légère
NOIR DE CARBONE	Lapin	Aucune irritation significative

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

Nom	Espèces	Valeur
Ether glycérique du poly(oxypropylène)	Lapin	irritant légère
Diméthyl siloxane, produit de réaction avec dioxyde de silice	Lapin	Aucune irritation significative
Dipropylène Glycol	Lapin	Aucune irritation significative
DILAURATE DE DIBUTYLETAIN	Lapin	Corrosif
DIETHYLENE GLYCOL	Lapin	irritant légère
Triéthylènediamine	Lapin	Corrosif
NOIR DE CARBONE	Lapin	Aucune irritation significative

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Espèces	Valeur
-----	---------	--------

**COMPOSANT 'B' DE LA MOUSSE SOUPLE 08463 3M(MC)**

Diméthyl siloxane, produit de réaction avec dioxyde de silice	Homme et animal	N'est pas sensibilisant
Dipropylène Glycol	Cochon d'Inde	N'est pas sensibilisant
DILAURATE DE DIBUTYLETAIN	Cochon d'Inde	sensibilisant

**Sensibilisation respiratoire**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagenicité des cellules germinales**

Nom	Voie	Valeur
Diméthyl siloxane, produit de réaction avec dioxyde de silice	In Vitro	N'est pas mutagène
Dipropylène Glycol	In Vitro	N'est pas mutagène
Dipropylène Glycol	In vivo	N'est pas mutagène
DILAURATE DE DIBUTYLETAIN	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
NOIR DE CARBONE	In Vitro	N'est pas mutagène
NOIR DE CARBONE	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Cancérogénicité :**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Diméthyl siloxane, produit de réaction avec dioxyde de silice	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dipropylène Glycol	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
NOIR DE CARBONE	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
NOIR DE CARBONE	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène
NOIR DE CARBONE	Inhalation	Rat	Cancérogène

**Effets toxiques sur la reproduction****Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Diméthyl siloxane, produit de réaction avec dioxyde de silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/day	1 génération
Diméthyl siloxane, produit de réaction avec dioxyde de silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/day	1 génération
Diméthyl siloxane, produit de réaction avec dioxyde de silice	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Dipropylène Glycol	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
DILAURATE DE DIBUTYLETAIN	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 mg/kg/day	Avant l'accouplement - Lactation
DILAURATE DE DIBUTYLETAIN	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans	pendant la

**COMPOSANT 'B' DE LA MOUSSE SOUPLE 08463 3M(MC)**

				effet nocif observé 2,5 mg/kg/day	grossesse
--	--	--	--	-----------------------------------	-----------

**Organe(s) cible(s)**

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
DIETHYLENE GLYCOL	Ingestion	foie   Système nerveux   rénale et / ou de la vessie	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
DIETHYLENE GLYCOL	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Diméthyl siloxane, produit de réaction avec dioxyde de silice	Inhalation	système respiratoire   silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Dipropylène Glycol	Ingestion	système respiratoire   cœur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 470 mg/kg/day	105 semaines
Dipropylène Glycol	Ingestion	Système endocrinien   foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 040 mg/kg/day	105 semaines
Dipropylène Glycol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 115 mg/kg/day	105 semaines
Dipropylène Glycol	Ingestion	la peau   des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux   système vasculaire   système immunitaire   Système nerveux   système vasculaire	Tous les données sont négatives.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 040 mg/kg/day	105 semaines
DILAURATE DE DIBUTYLETAIN	Ingestion	foie	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 mg/kg/day	2 semaines
DILAURATE DE DIBUTYLETAIN	Ingestion	système immunitaire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,3 mg/kg/day	28 jours
NOIR DE CARBONE	Inhalation	pneumoconiosis	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

**Risque d'aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

## COMPOSANT 'B' DE LA MOUSSE SOUPLE 08463 3M(MC)

### SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

### SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

### SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

### SECTION 15 : Renseignements réglementaires

#### 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification sur les produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques). Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC.

### SECTION 16 : Autres renseignements

#### Classement des risques par la NFPA

**Santé:** 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

<b>Groupe de document :</b>	07-5569-4	<b>Numéro de la version :</b>	11.01
<b>Date de parution :</b>	2017/03/14	<b>Remplace la version datée de :</b>	2016/04/19

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ

MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**